

Sarre-Union, le 3 avril 2020

Madame Frédérique VIDAL
Ministère de l'enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'innovation
loyd.cerqueria@recherche.gouv.fr

1

PH/FLC/0104.20

Madame la Ministre,

Je souhaiterais vous soulever une difficulté que connaissent les IUT et particulièrement l'IUT de Colmar dans les filières transfrontalières au regard de la situation sanitaire liée au Covid-19.

Les services gestionnaires de la plateforme Parcoursup ont, sans concertation préalable ni prise en compte des réalités régionales, annulé les entretiens de recrutement dans tous les IUT de France.

L'IUT de Colmar offrent deux cursus intégrés transfrontaliers qui connaissent un grand succès auprès des jeunes bacheliers français, allemands et suisses. Il est en coopération avec des écoles partenaires en Allemagne et Suisse qui sont proches par leur mode de fonctionnement.

Dans le cadre d'une coopération, ces instituts ont fixé d'un accord commun des critères de recrutement et la répartition des contenus d'enseignement entre les différentes universités dans lesquelles les étudiants suivent successivement leurs cours. Il est exigé un très bon niveau dans les trois langues d'enseignement, à savoir le français, l'allemand et l'anglais. Cette solide maîtrise des langues est un critère de recrutement.

Pour cela, l'IUT procède à des entretiens de recrutement en collaboration avec les partenaires. Si les dossiers font état des notes en langues au lycée, l'expérience de ces établissements confirme la nécessité d'une maîtrise linguistique qui se révèle au cours d'entretiens.

La situation exceptionnelle du fait de l'épidémie du Covid-19 empêche l'organisation d'entretiens en face à face. Il paraît cependant tout à fait envisageable d'organiser des entretiens à distance par les moyens téléphoniques ou par visioconférence.

Or, à ce jour, les gestionnaires ont bloqué l'accès de tous les IUT de France aux données de contact des candidats, données qui, jusqu'à présent, permettaient les convocations à des entretiens de recrutement.

Cette situation est très préjudiciable aux filières qui requièrent des compétences linguistiques poussées, comme les filières en Alsace. Sans cette possibilité, les établissements estiment que les procédures de recrutement vont être totalement inadaptées et vont priver des jeunes très motivés d'être sélectionnés. Par ailleurs, certains étudiants, parfois issus de familles modestes, seront dans l'obligation de rembourser la bourse de mobilité de l'Université Franco-Allemande qu'ils auront perçu dès leur second trimestre.

Une telle procédure conduirait à mettre en défaut les IUT par rapport à leurs partenaires allemands et suisses avec une discréditation des formations françaises.

Je souhaiterais que soit levé au plus vite cette difficulté afin que les IUT puissent mettre en place dans les meilleurs délais des entretiens de recrutement à distance, seul moyen efficace et équitable d'évaluer les compétences linguistiques des candidats.

Vous remerciant par avance, je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de ma respectueuse considération.



Patrick HETZEL